

Mamoudzou, le 17 Avril 2018

A Madame La Directrice du CHM

Objet : Préavis de grève

Madame,

Suite au mouvement de grève du mois de Novembre 2017, notre camarade ABDOU Maoulida le Secrétaire Général de la CGTMa a été placé en garde de vue suite à la plainte de Madame Dominique TOUL pour des motifs que tout le monde connaît et qui ne partage pas.

Notre camarade **ABDOU Maoulida** est convoqué au tribunal ce 24 Avril 2018 à 8h.

De ce fait, l'intersyndical du CHM lance un appel à tous les agents de se retrouver à 6h30 à l'entrée de l'hôpital pour soutenir notre camarade.

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 Juillet 1983 et aux articles L521-2, L521-6 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, afin de permettre aux agents de participer ou de se joindre au mouvement et action décidée.

« L'intersyndical du CHM dépose un préavis de grève d'une journée le 24 Avril 2018 »

Nous vous prions de croire, Madame, l'assurance de notre considération distinguée.



CGTMa

Centre Hospitalier de Mayotte

CGTMA Santé

Le Secrétaire général



Centre Hospitalier de Mayotte
Directeur
CGTMA Santé

SUD Santé

SUD SANTE SOCIAUX CHM
BP 04 - 97600 Mamoudzou
Email : syn.sud.sante@chmayotte.fr
Tél / Fax : 0269 61 79 70

